



Energies Renouvelables en Tunisie:

Réalisations & Stratégie de Développement

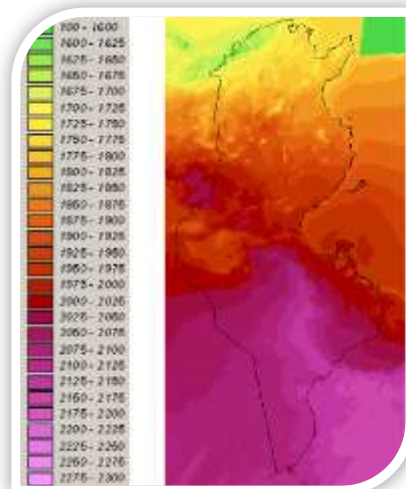


Hamdi HARROUCH
Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie

Tunis, 26 novembre 2013

Potentiel des Energies Renouvelables en Tunisie

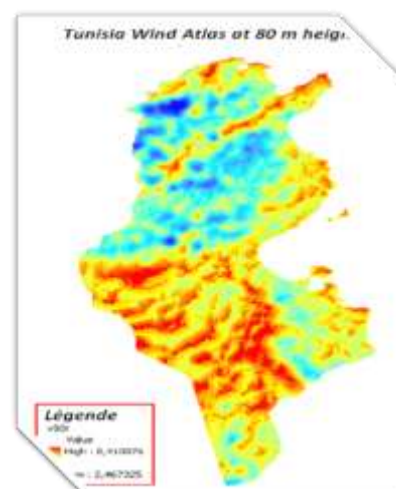
Gisement solaire



Chauffage solaire de l'eau : 4 Millions m²

Production d'électricité: 900 GW

Gisement éolien



Production d'électricité: 8 000 MW

Principales Réalisations en Tunisie

- 3 parcs éoliens
245 MW
- 650 000 m²
de chauffe-eau
solaires
- **Hydraulique:** 65 MW (limité)
- 14 000
ménages ruraux
Ecoles rurales
Postes frontaliers
- **Géothermie:** Chauffage des serres
agricoles (Sud)
- 3 000
Toitures solaires
- 120
stations de
pompage
d'eau

Cadre règlementaire et incitatif

Loi n° 2009-7 du 9 février 2009

- ✓ Cette loi autorise l'autoproduction d'électricité à partir des énergies renouvelables avec le droit de vendre à la STEG un maximum de 30% de l'électricité générée à un prix équivalent au tarif de la STEG.
- ✓ Les auto-producteurs sont autorisés d'utiliser le réseau électrique national pour transporter l'électricité produite jusqu'aux points de leur consommation.

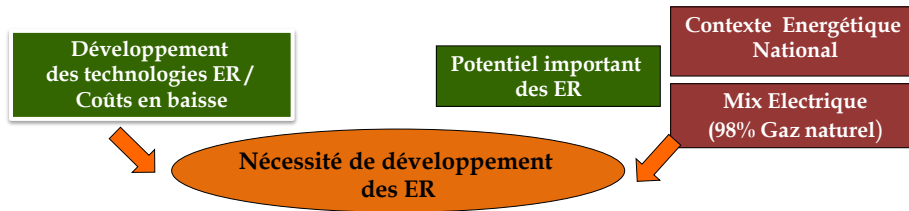
Incitations accordées

| Activités | Taux |
|---|-------------|
| Chauffage solaire de l'eau - secteur résidentiel | 200- 400 DT |
| Chauffage solaire de l'eau - secteur tertiaire | 30% |
| Milieu rural : Électrification - pompage - Biogaz | 40% |
| Génération électricité PV raccordé au réseau (Bâtiments solaires) | 30% |
| Autres Investissements | 20% |
| Investissements immatériels | 70% |

Plafond des subventions:

15 000 à 100 000 DT

Etudes engagées

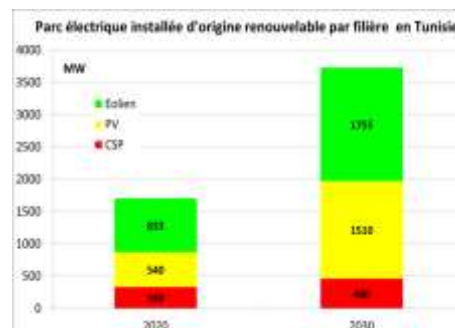


- ❖ Etude stratégique pour le développement des énergies renouvelables
- ❖ **Etude stratégique du Mix énergétique pour la production électrique**
- ❖ Actualisation du Plan Solaire Tunisien
- ❖ Développement d'un cadre réglementaire et institutionnel propice à la production de l'électricité privée par les ERs
- ❖ Etude de la mise en place d'un mécanisme tarifaire pour la production d'électricité par les ER
- ❖ Restructuration du Fonds National de Maîtrise de l'Energie
- ❖ Développement du potentiel industriel et création d'emplois

Objectifs de développement des ER

- ❑ Développement significatif de l'utilisation des ER pour la production d'électricité : **30 %** en 2030

Capacités ER : 1 700 MW en 2020
3 700 MW en 2030

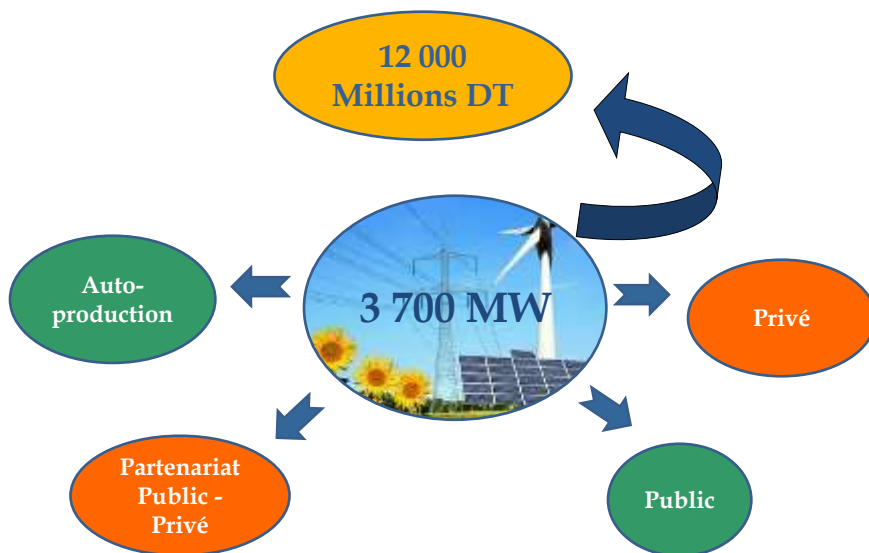


- ❑ Développement des autres technologies ER
 - Chauffage solaire de l'eau : **3 millions m²** de capteurs en 2030
 - Pompage d'eau: Equipement de **4 000 puits** en 2030

Impacts de la stratégie



Mise en œuvre de la stratégie : Types d'investissement (Production d'électricité)



Mise en œuvre de la stratégie : Mesures d'accompagnement

| | | |
|--|---|--|
| Réformes réglementaires | ➤ | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le droit et les conditions d'accès au réseau électrique ✓ Les conditions d'obligation de l'achat de l'électricité d'origine renouvelable. |
| Réformes institutionnelles | ➤ | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Régulateur indépendant du secteur électrique: référentiel technique - Arbitrage des conflits - fixation des tarifs d'achat |
| Réformes du cadre incitatifs | ➤ | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restructuration fu Fonds National de Maîtrise de l'Energie (Ressources/Interventions) |
| Renforcement des capacités | ➤ | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des acteurs : publics, BE, Entreprises, Banques... ✓ Recherche & Développement: Prévisions gisements, Smart grid, Stockage |
| Renforcement de la capacité d'absorption du système électrique | ➤ | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement du réseau de transport dans les sites à fort potentiel - centrales de haute flexibilité (dispatching) ... |

Merci pour votre attention